

Témoignage de Fernand Sage (Tu 38-42), résistant en Corrèze

De septembre 1942 à mai 1943, j'ai participé à l'organisation de la Résistance sur les zones des communes de Marcillac-la-Croisille, Lafage-sur-Sombre, Saint-Merd-de-Lapleau par la diffusion de la presse clandestine, l'aménagement de terrains de parachutage, les planques d'armes, le ravitaillement etc.

De juin 1943 à juin 1944, j'ai contribué à diverses embuscades contre les Groupes Mobiles de Réserve (GMR) et les troupes allemandes, ainsi qu'aux combats de Tulle et d'Egletons. Entre autres opérations, trois m'ont marqué profondément : l'attaque de la prison de Tulle dans la nuit du 2 au 3 mars 1944. Il faisait très froid, il y avait de la neige, l'opération s'est prolongée plus que prévu mais nous avons réussi à libérer une vingtaine de résistants. La "récupération" de cartes d'alimentation, précédée de la traversée de Tulle camouflés sous la bâche de la plate-forme d'un camion jusque sous Marbot (une des casernes où était implantée l'école militaire préparatoire de Tulle). Opération réussie. Fin mars ou presque, je crois que c'était le 23¹, avait lieu une réquisition de bestiaux en gare d'Eyrein, sur la RN 89. Nous en avons été avertis par les cultivateurs qui y avaient été conviés. Surprise, un convoi allemand passe à ce moment-là sur la nationale. Un maquisard tire et c'est la panique. Malgré mes appels pressant au repli, je n'ai pu convaincre "Le Corse" et "Rase-mottes" (2 enfants de troupe, Graziani et Roudeau). Ils ont été piégés tous les deux. Le Corse a été arrosé d'essence et brûlé vif et Rase-Mottes transpercé de coups de baïonnettes. Ils avaient 17 ans et avaient rejoint le maquis en janvier 1944. J'ai pu tirer du piège notre commandant de compagnie qui avait reçu un éclat dans la main et qui, avec un pistolet, et moi une mitraillette Sten, voulait résister aux Allemands qui commençaient à nous encercler.

Je ne regrette rien de cette époque si ce n'est de ne pas avoir eu plus d'expérience.

Fernand Sage (Tu 38-42)

¹ NDLR : c'était effectivement le 23 mars - voir Mémorial des AET p. 90 et 102.